



ARRETE DU MAIRE
Police Municipale

**Objet : Travaux de terrassement pour dépose armoire gaz et réfection conduites -
ARR : 2022-12-21-172-**

Nous, Maire de la commune de Seloncourt,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1,
L 2212-2, L 2212-5, L 2213-1, L 2213-2, L 2215-4, L 2215-5, L 2216-1 et L 2216-2,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411-1 et suivants,
Vu la demande formulée par l'entreprise de travaux publics Société Nouvelle PARRET,
Vu l'avis favorable des services techniques de la ville de Seloncourt,
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre l'exécution des
travaux d'un branchement de gaz avenue Gustave Courbet à SELONCOURT,

-- ARRÊTONS --

ARTICLE 1 : Des travaux de branchement gaz vont avoir lieu à SELONCOURT au 26, avenue Gustave Courbet. Ces travaux se dérouleront à partir du 12 janvier 2023 pour une durée de 15 jours.

ARTICLE 2 : En fonction d'impératifs de travaux, le stationnement de tous véhicules sera strictement interdit aux abords du chantier dans la rue d'Audincourt. Durant le temps des travaux, la circulation de tous véhicules au droit du chantier se fera avec restriction partielle de chaussée par demi-chaussée et sera alternée par signalisation manuelle. Tout dépassement de véhicule sera interdit. La vitesse sera limitée à 30 km/h.

ARTICLE 3 : La signalisation réglementaire sera conforme aux prescriptions en vigueur et sera mise en place par l'entreprise SOCIETE NOUVELLE PARRET chargée des travaux et sous sa responsabilité. Des panneaux de chantier devront être mis en place pour signaler les travaux ainsi que des barrières de protection, le tout devra être conforme au Code de la Route en vigueur.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commissaire Central de Police, Monsieur le Commandant de Gendarmerie ainsi que la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.



Fait à Seloncourt, le 21 décembre 2022
L'Adjoint à la Voirie et à la Circulation
Monsieur Jean-Marc ROBERT